

personnes âgées de 15 à 64 ans) a fortement augmenté, avec un gain de plus de 1,559,000 personnes, soit 13.1%, au cours de la période 1966-71. Ce groupe d'âge constituait 62.3% de la population totale en 1971, contre 59.4% en 1966 et 58.4% en 1961. Pour ce qui est de l'augmentation observée dans le groupe d'âge 15-64 ans pour la période 1961-71, elle s'est produite dans une proportion de 49.8% dans le groupe de 15-24 ans. Ce groupe de jeunes adultes en 1971 représente naturellement la multitude d'enfants nés durant les années de forte natalité qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale. La proportion des personnes âgées de 65 ans et plus était environ la même (soit à peu près 8%) en 1971 qu'en 1961 et 1966.

Les dernières estimations de la population par groupe d'âge et par sexe pour le Canada et les provinces au 1er juin 1972 figurent dans le tableau 5.14. Pour préparer ces estimations, on a suivi une méthode très semblable à celle utilisée dans le calcul des estimations de la population, qui est décrite à la Section 5.2.1. Les chiffres seront rectifiés au besoin lorsqu'on disposera des données du prochain recensement de 1976.

État matrimonial. L'analyse des tendances et de la taille des segments de la population selon l'état matrimonial (célibataires, mariés, veufs et divorcés) est surtout révélatrice lorsqu'elle envisage ces groupes sous l'angle de leur répartition par groupe d'âge et par sexe. Le tableau 5.15 montre les relations de ces trois caractéristiques démographiques fondamentales les unes à l'égard des autres, en se fondant sur les résultats du recensement de 1971. Les chiffres indiquent entre autres des déséquilibres, par exemple quant au nombre beaucoup plus élevé d'hommes célibataires que de femmes célibataires dans les groupes jeunes et l'inverse pour les veufs comparativement aux veuves dans les groupes âgés. La première constatation provient de ce que les femmes se marient généralement plus tôt que les hommes et la seconde du fait que l'espérance de vie des femmes est plus élevée que celle des hommes et que les veufs ont généralement davantage tendance à se remarier.

Parmi les tendances récentes dans la structure de l'état matrimonial, on constate que le nombre de femmes mariées en âge d'avoir des enfants n'a cessé de décroître depuis 1951 par rapport à l'ensemble des femmes mariées de tous âges. C'est peut-être là un des facteurs qui ont contribué à la forte baisse du taux de natalité ces dernières années. En 1971, 59.7% de toutes les femmes mariées faisaient partie du groupe d'âge 15-44 ans, contre 61.2% en 1966, 62.9% en 1961 et 64.0% en 1951.

Un des changements les plus frappants mis en lumière par le recensement de 1971 comparativement au recensement précédent de 1966 est la forte augmentation du nombre de personnes divorcées pendant la période 1966-71, ce qui s'explique en partie par l'assouplissement des lois sur le divorce. Le nombre de divorcés de tous âges a presque triplé en 1971 par rapport au chiffre de 1966 (passant de 64,776 à 175,115). Le groupe d'âge 15-24 ans a connu la plus forte augmentation relative, mais les chiffres réels sont faibles en comparaison avec ceux de la plupart des groupes âgés. Par ailleurs, le nombre total des divorcés représentait toujours en 1971 moins de 1% de la population du Canada. (Voir également la Section 5.8.2.)

5.3.2 Caractéristiques linguistiques

Dans le recensement de 1971, trois questions ont été posées relativement aux langues des Canadiens. Deux d'entre elles étaient des questions classiques, la première portant sur la langue maternelle (la première langue parlée et encore comprise) et l'autre sur les langues officielles (l'aptitude à parler le français, l'anglais ou les deux). On en avait ajouté une troisième qui portait sur la langue le plus souvent parlée à la maison. Les chiffres définitifs sur les langues officielles et la langue parlée à la maison n'étaient pas disponibles au moment de la rédaction de ce chapitre mais on les trouvera dans les bulletins pertinents du recensement de 1971. Les tableaux 5.16 et 5.18 présentent des données préliminaires.

Langue maternelle. Des chiffres sommaires sur la langue maternelle figurent au tableau 5.16, où l'on indique les principales langues déclarées comme langue maternelle au recensement de 1971 et les chiffres correspondants pour 1961. Il est à noter que la proportion de la population canadienne ayant déclaré l'anglais comme langue maternelle est montée de 58.5% en 1961 à 60.2% en 1971, tandis que la proportion ayant déclaré le français est tombée de 28.1% à 26.9%. Parmi les langues qui ont progressé au cours de la décennie, on note l'italien, le grec, le chinois et le portugais, tandis que l'ukrainien, l'allemand, le néerlandais, le polonais et le yiddish figurent parmi les groupes importants qui ont régressé.

Outre qu'elles fournissent des renseignements sur les principales affiliations linguistiques des Canadiens, les données sur la langue maternelle tirées des recensements décennaux constituent la base statistique pour la création des districts bilingues prévus par la Loi sur les